

1 Logement (a)social Allo, la direction ?

Nationale 4, 6 novembre 2025, Philippe Engels

En Bord de Soignes est une société immobilière de service public comme il y en a 77 autres à Bruxelles et en Wallonie. Elle fournit du logement social dans trois communes de la capitale. Une de ses caractéristiques, aux yeux des associations qui ont su nouer un lien avec les locataires : le manque de transparence dans les décomptes de charges. « Soyez déjà contents d'avoir une habitation », c'est ce qu'entendent les occupants.

C'est au tour de Babette¹. Dans la petite pièce, chacun-e essaie de laisser s'exprimer l'autre sans trop lui manger la parole. On est à Auderghem en décembre 2024 et la question des débouchages reste centrale.

« Moi j'habite un des immeubles Lambin – il y en a quatre comme ça dans l'avenue. J'ai dit au concierge, je sais bien, il en peut rien, que la prochaine fois on allait lancer les seaux de m... par la fenêtre. C'est toujours la même chose, la colonne d'évacuation des eaux usées est trop étroite. Nous, dans notre appartement du deuxième étage, on écope quand ça déborde du wc, on remplit des seaux et on les vide dans le caniveau au rez-de-chaussée. Poum, poum, Bibi et Robert, on met dans les seaux en pleine nuit ».



Une des tours de la cité Lambin, à Auderghem.

Muriel intervient. Souvent, Muriel intervient. Elle fait partie des anciennes. Elle connaît la musique.

« C'est pas légal de payer pour le débouchage de cette colonne vers laquelle tous les éviers et les toilettes des six étages convergent. Or, quand on reçoit la facture, une fois par an, c'est marqué cinq, six fois. Débouchage, débouchage, débouchage... 375 euros, 375 euros, 375 euros... Mais nous, on les voit pas ces travaux... D'ailleurs c'est pas à l'intérieur des appartements que ça bouche. Quand on habite dans les étages inférieurs, on encaisse tout ce qui vient d'en haut. La canalisation principale est usée et encombrée depuis longtemps. Y a un problème d'entretien, de négligence, tout le monde le sait ».

Alphonse, le seul homme présent, a fait ses calculs aussi pour le gaz, l'eau, l'électricité.

« On paie beaucoup trop cher, c'est tout. Je viens du privé, je le sais. Quand on demande à la direction qu'elle justifie les surcoûts, elle ne peut pas. Elle dit que les factures sont chez le comptable. Moi, j'ai insisté, j'ai envoyé des courriers et d'un coup le total de mes charges a diminué de plusieurs milliers d'euros ».

Vient alors un court moment de silence et de gêne. Autour de la table, où se trouvent des gobelets de jus d'orange et quelques chips, les autres locataires ont peur d'aller à l'affrontement avec la direction de la société En Bord de Soignes, on le comprend assez vite. Il ne faut pas dix réunions comme celle-là pour comprendre que cette peur, c'est « le » premier problème.

La peur de parler

Avant Luce et ses collègues spécialisés dans les questions d'énergie, Olivier Dubin et les Équipes populaires, où il est actif depuis un peu plus de six ans, avaient capté le malaise et réussi à nouer le contact avec les habitant-es. Pas évident, vu le manque d'effectifs et la crainte de représailles observée auprès des locataires. « *Oui, oui, il faut qu'on en parle, de ça. C'est important* », insiste-t-il.

Muriel :

« *Je me souviens d'une réunion organisée par la direction il y a quelques années. À l'entrée, nous devions absolument indiquer nos noms et adresses sur une feuille. J'habite dans un appartement à deux chambres ; je n'ai pas envie de me retrouver dans un logement à une chambre si je me plains un peu trop ouvertement à leur goût. Déjà que, nous les anciennes, ils nous laissent dans les appartements les plus crades quand ils rénovent...* »



Julie explique qu'on l'a fait passer auprès des voisins comme une personne « de mauvaise influence ». Nouria a constaté qu'on ne lui répondait plus à la centrale quand elle appelait avec un numéro reconnaissable. Marthe résume le message envoyé aux plaignants : « *Vous devriez être contents d'être là. Si ça ne vous plaît pas, partez !* »

Ce lundi-là, à la maison des jeunes, le loyer moyen des personnes présentes est d'environ 500 euros charges non-comprises. À ce tarif-là, il est impossible de se loger dans le « privé ». Mais il faut pouvoir accepter les ponts thermiques, les souris et les rats dans ces maisons sociales très belles, de l'extérieur, à Watermael-Boitsfort. Il faut vivre dans un bâtiment contenant encore de l'amiante, comme à l'avenue Léopold Lambin. Il faut endurer la poussière mal contenue lors des interminables travaux d'isolation de l'immeuble à sept étages de l'avenue Jean Van Horenbeeck, à côté du cimetière d'Auderghem. Ou franchir la porte brisée et le hall sale de la tour voisine, réputée la pire des environs.

En février dernier, ces mois et années de travail social ont débouché sur une note collective envoyée par les deux associations aux directeurs et à la présidente d'EBDS, mais aussi aux échevins des trois communes et à la Société du logement de la Région bruxelloise (SLRB), censée chapeauter et contrôler l'ensemble du logement public dans la capitale. La note rédigée par la Fédération des services sociaux au nom du collectif s'est voulue constructive et « propositionnelle ». Son objectif était de briser le mur du silence qui s'est installé entre les occupants et les gestionnaires de la société fusionnée. Et d'obliger En Bord de Soignes à clarifier et objectiver les fameux décomptes de charges.

« Nous regrettons... »

« Nous saluons le fait d'avoir pu, à la demande de certains locataires, rencontrer les dirigeants des services d'EBDS », indique en guise d'introduction cette note envoyée le 3 février 2025. C'était le minimum étant donné les griefs formulés depuis de nombreuses années. « À la suite de ces contacts, une séance d'informations sur les décomptes a été organisée par EBDS pour les locataires, lors de laquelle certaines explications ont été apportées de manière collective ». Voilà pour les roses : il y a eu dialogue ; ce qui apparaît comme une victoire inespérée. Quant au pot : « Nous regrettons un manque de transparence générale et une incompréhension qui persiste pour l'établissement des décomptes de charges (...) Tout est mutualisé et ne correspond pas à la réalité des consommations propres. Les montants attribués à chaque ménage sont dès lors aléatoires et imprévisibles (NDLR, plus loin, le courrier relève que les modes de calcul appliqués ne correspondent pas à la consommation des locataires). Nous avons fait parvenir le détail de ces questionnements aux services d'EBDS mais nous n'avons pas constaté d'améliorations à ce jour ».

Sept propositions concrètes sont formulées. Parmi celles-ci figure la demande qu'en attendant la pose de compteurs d'eau froide et chaude, ces postes soient facturés de la manière la plus juste et la plus explicite possible (en fonction du nombre d'occupants). Et aussi la possibilité d'avoir accès aux justificatifs des factures ayant servi à établir le montant des charges communes. La note fait ici référence aux débouchages, par exemple. L'idée était de répondre au sentiment « d'injustice, de frustration et de colère » chez les locataires, « qui se trouvent parfois déjà dans des situations financières et/ou sociales difficiles ».

C'était écrit il y a neuf mois. Aujourd'hui, l'hiver approche, le gouvernement fédéral va serrer la vis budgétaire, la Région bruxelloise s'enfonce dans la pire crise politique de son existence et la réaction de la direction d'En Bord de Soignes, qui s'est engagée frileusement sur une partie des propositions, n'a pas vraiment convaincu les locataires. Nationale 4 y reviendra dans les prochains épisodes.



Au croisement entre les avenues Van Hoorenbeeck et Stevens, une tour peu accueillante.

1 les noms des locataires ont été anonymisés afin de les protéger contre les représailles.

2 Des logements sociaux qui abîment la santé

L-Post, 24 janvier 2024, Philippe Lawson

Molenbeek : à cause des moisissures dans leurs logements sociaux, les locataires développent des maladies graves

Depuis près de 4 ans, de nombreux locataires des logements sociaux de la fameuse avenue De Roovere à Molenbeek vivent dans des habitations gangrenées par l'humidité et des moisissures. La plupart d'entre eux souffrent aujourd'hui de problèmes respiratoires certifiés par des constats de médecins, ce qui les oblige à s'absenter régulièrement de leur travail. Depuis avril 2023, les médecins ont diagnostiqué un cancer chez un enfant de 7 ans dont la maman a développé un asthme sévère et le papa est atteint d'une sclérose en plaque. La famille vit au 7^{ème} étage et a fait une demande de changement d'appartement, mais en vain. Plus de la moitié des 350 appartements répartis en quatre blocs et sur plusieurs étages sont concernés par les problèmes d'humidité. Les locataires ont alerté les différents responsables sur leur situation, mais n'ont eu aucun écho.

En attendant, les loyers sont revus à la hausse. La bourgmestre Catherine Moureaux (PS) et le directeur gérant de la société coopérative « Le Logement Molenbeekois », Frédéric Dufour, n'ont pas répondu à nos sollicitations, confirmant ainsi le sentiment d'abandon des locataires de la rue De Roovere. En 2019, les travaux de rénovation des logements insalubres sont évalués à plus de 6 millions d'euros. Interpelée au Parlement bruxellois, la secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou (PS) annonce des travaux pour 2025 pour un coût d'environ 7,8 millions d'euros. Et pourtant, la situation est grave et il y a urgence...



Une vue des contaminations dans un des appartements de la rue De Roovere.

Après des années d'attente espérant qu'une oreille attentive s'intéresse à leur triste sort, des locataires des logements sociaux de l'avenue De Roovere à Molenbeek s'appêtent à confier leur détresse au juge de paix. « Je viens de télécharger le formulaire que je vais remplir afin d'introduire une requête auprès du juge de paix. On n'en peut plus. La situation est devenue insupportable, je suis malade, d'autres locataires aussi sont malades et personne ne prête attention à notre situation. Et pourtant, tout le monde est au courant, mais personne ne fait rien », nous raconte Soumiya. D'autres habitants des tours vont initier la même démarche.

6 Charleroi, l'Eldorado des proprios

Mon logement me tue – Audrey

Nationale 4, 10 juin 2025, Philippe Engels

La marque noire fait des ravages, silencieusement, à Charleroi. Dans le logement privé et public, la moisissure à l'angle des murs pénètre aussi les vêtements et s'inhale l'hiver comme l'été. Des locataires alertés par le danger témoignent à visage découvert. Les propriétaires restent souvent méprisants à leur égard.

Audrey habite au rez de chaussée d'un immeuble de l'avenue des Alliés, en plein cœur historique de Charleroi. Avant la libération par les Anglais, en 1918, c'était l'avenue des Viaducs. L'hôtel de ville est à 400 mètres. Juste en face de chez elle, il y a un ensemble de maisons d'Art Nouveau. Dont une abrite l'agence carolo de JECRÉEMONJOB.be. Sur la vitrine de cette structure d'accompagnement à l'auto-crédit d'emploi, Audrey peut apercevoir tous les matins « Entreprendre, c'est possible » en typo vert foncé sur fond gris. C'est dur de se projeter, pour elle, en ce moment. Depuis la nuit du 12 mai, cette maman de deux ados est au chômage forcé suite à l'incendie apparemment criminel du bar bien connu « Le Nirvana ». Pas de chance, elle travaillait dans le resto voisin. Mais ce n'est pas son principal tracassé, pour l'instant. Sa priorité, c'est de fuir son logement, qui appartient à un marchand de sommeil dont la réputation enfle, à entendre plusieurs travailleuses ou travailleurs sociaux. Appelons-le monsieur B.



Comme pour plusieurs hautes maisons de la même avenue, l'allure extérieure de ce bâtiment occupé par une demi-douzaine de locataires fait encore illusion. Même une première visite rapide pourrait faire croire à un doux cocon. Au rez, il y a trois grandes pièces en enfilade séparées par de jolies tentures, une cuisine où on peut s'asseoir à quatre et, par temps sec, passer à côté des traces d'humidité, puis un jardin en friche. Pas si mal... Audrey entame alors le tour complet des vices cachés. Elle porte encore les cernes d'un récent carnage. « Dans la colonne technique devant vous, dit-elle, en montrant un mur situé entre sa chambre et la cuisine, les eaux usées du premier étage ont commencé à affluer, déborder et s'infiltrer. L'odeur était atroce, une grande porte en bois a failli tomber sur ma tête, j'ai dû faire attention à ce que mes enfants ne sélectrocutent pas en chipotant avec les prises ».

Au sens du droit pénal, c'est quoi un « marchand de sommeil » ?

C'est un propriétaire qui exploite la détresse de publics fragilisés, comme des personnes ayant très peu de revenus ou en séjour illégal, en leur louant des habitations incompatibles avec la dignité humaine et en réalisant un profit anormal dessus.

Chaque mois, Audrey file un tiers de son salaire à « monsieur B », soit 545 euros hors charges. Chaque mois, la location de l'immeuble rapporte au propriétaire plus de 3.000 euros brut. Quand elle est arrivée, il y a cinq ans, l'appart était correct. Depuis, le manque d'entretien amène son lot de mauvaises surprises à chaque changement de saison. La chaudière au mazout a pété et il lui a fallu passer un hiver quasi entier à se protéger sous les couvertures ; l'alternative placée à la cave et surmontée par une décharge d'eau en PVC a de quoi effrayer un rat. Il y a donc eu ce problème non-résolu des conduites d'eau et les infiltrations dans les murs. Tous les meubles de l'appartement ont dû être avancés de dix centimètres pour échapper à l'humidité. Le plancher s'est ouvert sous ses pieds à plusieurs endroits, ce qui l'a obligée à poser des objets pour éviter les blessures. Face à une caméra, elle explique tout ça avec une forme de résignation.

Car là, Audrey va rejoindre son compagnon loin de Charleroi. Marre des dangers d'incendie. Marre d'avoir peur pour les sinus et les bronches des enfants. Marre d'aller chaque jour au combat face à un proprio auprès duquel elle dit avoir tout tenté. La grève des loyers en solo, un recours vain au bourgmestre, ses efforts pour fédérer d'autres victimes. « *C'est à eux de prendre le relais* », dit-elle en levant les yeux vers les étages.

7

Charleroi, l'Eldorado des proprios

Mon logement me tue – Béatrice

Nationale 4, 10 juin 2025, Philippe Engels

La marque noire fait des ravages, silencieusement, à Charleroi. Dans le logement privé et public, la moisissure à l'angle des murs pénètre aussi les vêtements et s'inhale l'hiver comme l'été. Des locataires alertés par le danger témoignent à visage découvert. Les propriétaires restent souvent méprisants à leur égard.

On quitte Audrey (cf article précédent) pour rejoindre Béatrice, à trente minutes de marche. Via la rue de la Montagne, laissée à l'abandon par un développeur immobilier qui joue au poker menteur avec les autorités locales, voici le centre commercial Rive Gauche, l'énorme place du marché et tout près un petit quartier collé au canal. La gare de Charleroi-Central est de l'autre côté des eaux, à 6,7 minutes à pied. Ici, la gentrification côtoie d'une artère à l'autre l'extrême précarisation. Chez « Béa » aussi, le premier regard est trompeur. « *Vu ce que je vais vous montrer, vous comprendrez que j'ai refusé de payer plus que les 930 euros annoncés* », claque-t-elle. Ah tiens, quoi ? Frédéric, derrière son appareil photo, dira l'avoir compris de suite. Cette odeur rance qui prend au nez. « *Ben oui, là vous tombez bien (la pluie tombée au mois de mai a atteint un minimum historique), mais tout l'hiver a été très pénible pour ma fille et moi. Nous avons dormi pendant trois mois dans le canapé du salon. Dans les deux chambres, surtout celle de ma fille, c'était invivable. Regardez...* »

Béatrice montre la marque noire. Celle qui cinquante ans après l'agonie du charbon salit tant de murs du centre-ville et abîme les poumons. Cette moisissure gangrène petit à petit chaque angle de mur, le mobilier puis les vêtements. Elle imprègne tout, jusqu'aux poumons de Béa qui peine parfois à respirer. À leurs locataires, les propriétaires conseillent de « nettoyer ça », cette « condensation » disent-ils en se pinçant les lèvres. Et d'aérer, « d'aérer beaucoup plus ». Comme si c'était le principal problème...



À la longue, beaucoup de locataires ont accepté les taches au mur, les champignons, l'insalubrité chronique. Ils ont pris un seau, une éponge, une petite échelle et s'y sont mis en silence. Sortant les vêtements des armoires pour les faire sécher dès que le soleil revient. Dans un immeuble situé à quelques rues de là et exploité par le même tandem de multipropriétaires bruxellois friqués, un habitant colore le rapport de forces : « *En plus, ils nous font sentir qu'on est des barakis* ». Sous-entendu, si vous trouvez mieux ailleurs, partez.

Dans les milieux associatifs, mobilisés de longue date contre le mal logement, on perçoit toutefois une lueur d'espoir. L'esquisse d'une conscientisation face à la marchandisation croissante du sommeil. Béa, Audrey mais pas encore cet habitant fragilisé par une vie en accordéon, craignant de se retrouver à la rue, osent aujourd'hui témoigner à visage découvert. Toutes deux ont adhéré au syndicat Carolocataires Ensemble, qui a vu le jour en novembre 2024. Elles s'y sentent mieux écoutées et acceptent de suivre des séances de coaching pour de telles épreuves de force.

8

Charleroi, l'Eldorado des proprios

Mon logement me tue – Coincés aux étages

Nationale 4, 10 juin 2025, Philippe Engels



Quand les multipropriétaires privés refusent le dialogue et les travaux de rénovation, il reste l'espoir du logement public ? Plus vraiment. Pile vingt ans après les scandales du logement social qui ont démarré à Charleroi, il n'y a pas assez de places dans les cités, les tours à appartements et les petites maisons contrôlées par la société publique La Sambrienne. De loin le plus gros propriétaire de la région, celle-ci a regroupé en 2013 les cinq grosses sociétés, comme La Carolorégienne, où des abus de pouvoir avaient été constatés. Salaires délirants des dirigeants, copinage dans l'octroi des bons logements, entretien défec-tueux des bâtiments. Ce temps-là paraît révolu. Pourtant, à la simple évocation de son nom, la Sambrienne s'attire un nouveau flot de critiques. Pour d'autres raisons. Un manque d'efficacité, de détermination politique ou d'argent. Pas simple à décoder, avouons-le en début d'enquête, étant donné l'état de plus en plus catastrophique des finances à Charleroi comme à Liège et Mons.

Le logement public échoue manifestement à extraire les habitants précarisés des griffes des proprios abuseurs du privé. À moins que ce ne soit l'inverse : les marchands de sommeil profiteraient de la faillite de l'État. En tout cas, les incidents graves se multiplient. À la Cité Parc de Marcinelle, située à dix minutes en voiture de Charleroi-Central, les pompiers ont limité les dégâts le samedi 12 avril dernier. Allumé de manière volontaire, selon les médias mainstream, le feu a ravagé un appartement au septième étage de la tour n°8. Ce n'est pas la première fois et ça nourrit l'inquiétude ambiante quant à l'état chronique des ascenseurs, par exemple. Plusieurs restent hors service. Un matin, il y a des techniciens qui viennent en bloquer l'accès et des habitants affirment qu'ils le découvrent par hasard en sortant de chez eux, comme le raconte un locataire de la tour 14, qui a une vue directe sur l'immeuble incendié.



Couillet, fin mai. Le bâtiment où est décédée Mirella, 70 ans.

Le samedi 16 mars, un peu moins d'un mois avant ça, un autre incendie dans un immeuble de la Sambrienne, à Couillet, a causé la mort de Mirella, une habitante de 70 ans. *« Ici, tout le monde sait que ça devait arriver »*, témoigne Michele, un locataire du bâtiment jumeau de la tour où la septuagénaire aurait succombé faute d'avoir pu atteindre la sortie. *« Venez avec moi, je vais vous expliquer. Dans les deux immeubles, il n'y a qu'une seule issue en cas d'incendie. C'est la porte d'entrée, en bas. Or, des proches de Mirella m'ont dit qu'elle a voulu s'échapper dans l'autre sens. Mais constatez-le vous-même : vers le haut, on peut se retrouver coincé. Il est pas possible d'accéder au toit »*. De fait, au dernier étage, une porte grillagée menant vers l'extérieur est fermée à double tour. *« Ils disent que c'est à cause des squatteurs. Ok, mais faut pas nous prendre pour des débiles. Ces deux bâtiments sont dans un sale état. Aucun entretien. Des portes fermées. Des couloirs sans extincteurs au mur. C'est du grand n'importe quoi »*.

Ce décès tragique provoque en ce moment des règlements de comptes au sein des instances de gestion et de contrôle de la Sambrienne, comme l'a développé la presse locale. Une enquête judiciaire est en cours. La thèse d'un nouvel accident « inévitable », aux yeux de la société de logement, s'oppose à celle de manquements en matière de sécurité incendie.

Michele échange quelques mots avec des voisins tout en réparant son scooter, à l'avant du bâtiment. Pour un appartement où la marque noire de l'humidité se retrouve surtout dans l'une des chambres, où le sol est couvert d'un vinyle bien usé et où certaines parois sont fragiles, ce père de famille isolé paie un loyer mensuel de 745 euros. À prendre plutôt qu'à laisser vu la rareté des logements disponibles sous ce prix. *« Vous trouvez qu'à ce tarif, dit-il, on n'a pas droit à un peu de confort et de sécurité ? »* C'est une bonne question.



Alerte humanitaire à Charleroi, où une tour de dix étages doit être évacuée sans délai. Ni les 27 copropriétaires, ni leur syndic n'avaient vu venir l'effritement des colonnes de béton. Le relogement s'avère problématique.

Ça paraît surréaliste, mais cela illustre la précarité du logement (privé, ici) dans la plus grande ville wallonne en nombre d'habitants : un immeuble de dix étages situé le long de la chaussée de Philippeville, à Couillet, risque de s'effondrer si des travaux de grande ampleur ne sont pas réalisés. Et il faut faire très vite. « *Oui, je confirme qu'il y a des soucis de structure au niveau du béton. Les colonnes de béton, en particulier* », commente Axel Henry, le gérant et seul actionnaire de l'agence immobilière Sepi-Immo, qui a parmi ses activités le syndic d'environ 110 copropriétés dans la région de Charleroi, notamment. Un fameux défi avec une petite équipe de 6 équivalents temps pleins et au vu du vieillissement du bâti. Le syndic de l'immeuble appelé jadis « l'aquarium » (qui se fissure aujourd'hui) estime à 1 ou 2% le risque d'effondrement. Vous avez bien lu.

Le constat des problèmes remonterait à « une quinzaine de jours » – il faudra valider cette explication – quand un nouveau propriétaire aurait engagé des travaux un peu conséquents au sein de son habitation. En dépiautant des caissons en bois autour des colonnes de béton, il aurait crevé l'abcès. Celui-ci est résumé dans le rapport technique établi en urgence par un bureau d'études composé d'ingénieurs et d'architectes, le 12 novembre. Il faut connaître le secteur de la construction pour comprendre le jargon. Voici quelques extraits suffisamment alarmants pour décamper en vitesse :



« (Les colonnes) sont sensibles aux effets de seconde ordre et peuvent céder brutalement en cas de résistance insuffisante, sans signes préalables évidents (...) Un ensemble de colonnes affaiblies augmente le risque global de rupture (...) L'effondrement d'un étage peut également mettre en danger ceux situés en dessous en raison des effets dynamiques induits ».

« L'aquarium » ressemble plutôt à un château de cartes. Avec ce rapport technique dans la manche et même s'il s'agit d'un immeuble du privé, le bourgmestre socialiste de Charleroi Thomas Dermine devait agir. Le 14 novembre, il a pris un arrêté d'évacuation « *dans les cinq jours à dater de la notification de la décision* ». Et là, il faudra revenir aussi sur la qualité de la communication d'urgence. Dans La Nouvelle Gazette de ce jeudi 20 novembre, une maman solo du 8^{ème} a dit ceci :

« *On a appris qu'on avait reçu un recommandé hier, mais les interphones ne fonctionnent plus. Le facteur n'a pas pu entrer* ».

Dans les milieux associatifs, on serre des dents grosses comme ça. Un travailleur social compare Charleroi à Marseille, où le procès en appel de la catastrophe de la rue d'Aubagne (huit morts suite à l'effondrement de deux immeubles en copropriété, le 5 novembre 2018) vient de déboucher sur des peines de prison ferme. Ce travailleur social parle de « copropriétés dégradées », d'absence de proactivité des pouvoirs publics et d'une « gestion humanitaire » du logement. Les associations regrettent un manque de concertation tant de jours après le signal d'alerte. « *D'un coup, la ville de Charleroi nous a demandé de l'aide pour reloger une trentaine de personnes. Sans toutefois coordonner cette action et mettre les gens autour d'une même table* ».



L'immeuble de la chaussée de Philippeville date de 1955.
Image Sudinfo.